Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260629-2026_098-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-098

Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PAIMPOL

Conseil Municipal du Lundi 29 Juin 2026
Délibération

Date de la convocation : Mardi 23 juin 2026
Nombre de membres en exercice : 29

L'an deux mille vingt-six, le lundi 29 juin, à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal de la commune, dûment convoqués, se sont réunis à la salle Mauffray à la maison des plaisanciers de Paimpol sous la présidence de Madame Fanny CHAPPÉ.

Etaient présents :
Mme Ghislaine AMELINE DE CADEVILLE, Mme Catherine ANDRÉ-LANDAIS, M. Benoit BARRÉ, Mme Gaëlle BOUCHER, Mme Servane BOULANGER, Mme Nathalie BOULARD, Mme Aurélie BROMBECK, M. Kévin CADIC, Mme Jeannick CALVEZ, Mme Fanny CHABRIER, Mme Fanny CHAPPÉ, M. Rafael CLOFENT, M. Mathieu DUIGOU, M. Michel DUMAIL, Mme Cécile ETRILLARD, Mme Laura FÉGARD, M. Joël HENRY , M. Philippe JEANNIN, Mme Martine LE BOUCHER M. Fabien LEMOALLE, M. Michel MONNERET, M. Goulven MORVAN, Mme Marie-Christine NICLOUX, Mme Caroline OLLIVRO, M. Yann QUÉRÉ, M. Morgan RASLE-ROCHE.

Etaient représentés : M. Eric BINARD par délégation à Mme Cécile ÉTRILLARD, M. Thibaut LECOMTE par délégation à Mme Fanny CHAPPÉ, Mme Anna PONSOT-MÉLIKIAN par délégation à Mme Marie-Christine NICLOUX.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie BROMBECK.

Présents : 25 Représentés : 3 Absent : 0 Votants : 28

« MA COMMUNE ENGAGÉE POUR L'EAU » - Convention avec « Eaux & Rivières de Bretagne »
Rapporteur : M. Henry.

L'adaptation au changement climatique a pour objectif de diminuer la vulnérabilité de notre territoire face aux risques. La Région Bretagne, comme de nombreuses autres régions en France, est soumise à une pression croissante sur les ressources en eau : augmentation de la température moyenne, périodes de sécheresses, augmentation des périodes d'étiage, augmentation des épisodes orageux et des risques d'inondation associés, accélération du cycle de l'eau…

Le dispositif « Communes engagées pour l'eau » porté par « Eaux & Rivières de Bretagne » accompagne les communes dans leur politique de sensibilisation à la gestion de l'eau.

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260629-2026_098-DE

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche de la région Bretagne qui a émis en 2023 un appel à projet *« Adaptation au changement climatique – Soutenir les actions d'éducation et de sensibilisation, acculturation pour une population résiliente »* ; appel à projet d'une durée de 3 ans (2024-2026) pour lequel l'association « Eaux & Rivières de Bretagne » a été retenu.

Les objectifs principaux de ce projet, en ligne avec le plan breton de résilience sur l'eau sont les suivants :

- Poursuivre et amplifier les démarches d'économie d'eau en construisant une culture de la sobriété, y compris en dehors des situations de crise,
- Repenser l'aménagement du territoire en gérant l'eau à la parcelle et en ralentissant le cycle de l'eau dans le paysage grâce aux solutions fondées sur la nature.

La commune de Paimpol souhaite s'engager dans cette démarche globale sur la période 2026/2027.

Les actions qui seront mises en place sur cette période sont détaillées dans le projet de convention et à titre d'exemple on pourra y trouver des actions de formations, des diagnostics avec outils de progression en matière d'économie d'eau sur les bâtiments publics, des actions de communication et de sensibilisation auprès des administrés, des jeunes et des familles etc…

Une évaluation sera effectuée en fin de projet sur les économies obtenues, surfaces désimperméabilisées, actions de végétalisation, difficultés rencontrées etc…

Ce projet de partenariat est en partie financé par des fonds européens FEDER (60%) et les communes partenaires financent les 40 % restants par une subvention à Eaux & Rivières de 8 600 € dont 60 % à la signature du projet et le solde à la fin du projet sur présentation d'un bilan complet de l'opération.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant le souhait de la commune de se mobiliser sur la gestion de l'eau

Vu les avis favorables à la majorité (abstentions de des commissions Ecologie, Cadre de vie, logement et urbanisme et Ressources humaines et finances,

Sur la proposition de la Maire et après en avoir délibéré,

M. Henry ne prenant pas part au vote compte tenu de son implication dans l'association Eau et Rivières de Bretagne,

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260629-2026_098-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-098

Le Conseil municipal, par 21 voix pour, 1 abstention (Mme Le Boucher) et 6 votes contre, (Mme André-Landais, Mme Ollivro, Mme Boulard, M. Monneret, M. Cadic et M. Duigou),

VALIDE la participation de la commune au projet Communes engagées pour l'eau porté par Eaux et Rivières pour un montant de 8 600 € dont 5 160 € à la signature de la convention et 3 440 € sur présentation du bilan.

AUTORISE Mme la Maire à signer la convention présentée en annexe et tout autre actes qui pourraient se présenter sur le sujet.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

La Secrétaire de séance,
Aurélie BROMBECK

MAIRIE DE PAIMPOL (Côtes d'Armor)

VILLE DE PAIMPOL
Acte certifié exécutoire
Transmis au Représentant
de l'Etat et affiché le 02/07/2026

Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

MAIRIE DE PAIMPOL (Côtes d'Armor)

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260629-2026_098-DE